

Installateur de réseaux de télécommunications

RNCP30980 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	255s
Formacode(s)	24086, 24270, 24260, 24231
Code(s) ROME	F1605
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	29/07/2023

Certificateur(s)

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION · SIRET : 11000007200014

Partenaires habilités

107 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 94 à former et organiser l'évaluation et 13 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
ACCESS PRO	79402757300011	Former et organiser l'évaluation
AFPA ENTREPRISES	82409268800012	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800053	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800095	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800111	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800137	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800160	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800178	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800186	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800210	Former

Liste complète des 107 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp30980-installateur-de-reseaux-de-telecommunications/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

L'installateur de réseaux de télécommunications participe aux travaux de construction, d'extension et de modification des réseaux de télécommunications en effectuant l'ensemble des travaux de tirage de câbles, de pose et de câblage d'équipements permettant aux opérateurs de véhiculer les signaux numériques (téléphonie, télévision, internet)

jusque chez leurs clients.

Les réseaux concernés mettent en œuvre deux technologies distinctes : les réseaux à technologie cuivre (réseau de nature électrique) et les réseaux optiques (lumière dans des fibres optiques).

Les câbles cuivre multipaires sont utilisés sur la boucle locale cuivre historique (BLC). Ils supportent la téléphonie commutée (réseau téléphonique commuté, RTC) et les liaisons xDSL (multiplexages numériques). Ce réseau permet des connexions bas et haut débit (HD).

Les câbles optiques (monomodes) sont utilisés sur les réseaux de type FTTH (fiber to the home) et les réseaux constituant la boucle locale optique mutualisée. Ils permettent des connexions à très haut débit (THD).

Les câbles cuivre et les câbles optiques sont utilisés conjointement sur les réseaux hybrides de type NRAxy (nœud de raccordement d'abonnés haut débit), et de type FTTx (réseau optique à terminaison cuivre).

L'installateur installe et raccorde les câbles de télécommunications en aérien, en souterrain, en façade et en intérieur d'immeuble, aussi bien pour la partie transport et distribution du réseau que pour la partie branchement du client.

Il fixe les équipements d'extrémité du réseau tels que têtes de câbles, points de branchement, de dérivation, de concentration, de distribution, et pose les dispositifs terminaux intérieurs et les prises terminales chez le client. Il les raccorde à l'aide des câbles tirés.

Il s'assure de la réalisation correcte de ses travaux et du fonctionnement de la ligne du client à l'aide de tests et de mesures.

L'installateur travaille généralement en équipe, sous la responsabilité d'un chef d'équipe.

Le lieu de travail de l'installateur est l'entreprise pour la préparation des chantiers.

L'essentiel des activités de l'installateur se déroule sur des chantiers (sur la voie publique ou chez le client). Ces chantiers concernent les réseaux aériens, souterrains, sur façade et en immeuble, en milieu urbain et en milieu rural.

L'installateur peut exercer l'emploi localement ou se déplacer pour de longues périodes sur des chantiers éloignés.

Les travaux ont lieu exceptionnellement de nuit, pour ne pas perturber les services rendus aux clients connectés.

Dans le cadre des travaux de branchement de clients, l'installateur est en relation directe avec ceux-ci.

Il veille à sa propre sécurité et à celle des personnels placés sous sa responsabilité, ainsi qu'à celle des usagers et clients. Il réalise ses activités dans le respect des règles de sécurité individuelles et collectives (et, s'il existe, en application du PPSPS, sinon du plan de prévention).

Le professionnel est confronté aux risques liés :

- aux travaux en hauteur ;
- à la présence de réseaux électriques basse ou haute tension dans l'environnement du chantier ;
- à la présence de tensions électriques basse tension sur les réseaux de télécommunications ;
- à la présence de rayonnement laser dans les fibres optiques ;
- à la présence d'amiante dans son environnement de travail ;
- au voisinage de la circulation routière.

Il utilise des moyens matériels variés (nacelle, compresseur, outils électroportatifs, appareils de mesure électriques et optiques, soudeuse optique, terminaux et périphériques informatiques).

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Construire ou modifier des réseaux de télécommunications cuivre

Participer à la préparation des chantiers sur les réseaux de télécommunications cuivre.

Dérouler, installer et fixer les câbles de télécommunications cuivre.

Raccorder les câbles et câbler les dispositifs d'extrémité des réseaux de télécommunications cuivre.

2. Construire l'installation d'un client et la brancher sur un réseau de télécommunications cuivre

Tirer et fixer les câbles de branchement d'un réseau de télécommunications cuivre.

Installer et câbler les dispositifs d'extrémité cuivre de l'installation du client.

Mettre en service l'installation de télécommunications cuivre du client.

3. Construire ou modifier des réseaux de télécommunications optiques

Participer à la préparation des chantiers sur les réseaux de télécommunications optiques.

Dérouler, installer et fixer les câbles de télécommunications optiques.

Raccorder les câbles et câbler les dispositifs d'extrémité des réseaux de télécommunications optiques.

4. Construire l'installation d'un client et la brancher sur un réseau de télécommunications optique

Tirer et fixer les câbles de branchement d'un réseau de télécommunications optique.

Installer et câbler les dispositifs d'extrémité optique de l'installation du client.

Mettre en service l'installation de télécommunications optique du client.

Blocs de compétences

RNCP30980BC01 — Construire ou modifier des réseaux de télécommunications cuivre

LISTE DE COMPÉTENCES

Participer à la préparation des chantiers sur les réseaux de télécommunications cuivre.
Dérouler, installer et fixer les câbles de télécommunications cuivre.
Raccorder les câbles et câbler les dispositifs d'extrémité des réseaux de télécommunications cuivre.

RNCP30980BC02 — Construire l'installation d'un client et la brancher sur un réseau de télécommunications cuivre

LISTE DE COMPÉTENCES

Tirer et fixer les câbles de branchement d'un réseau de télécommunications cuivre.
Installer et câbler les dispositifs d'extrémité cuivre de l'installation du client.
Mettre en service l'installation de télécommunications cuivre du client.

RNCP30980BC03 — Construire ou modifier des réseaux de télécommunications optiques

LISTE DE COMPÉTENCES

Participer à la préparation des chantiers sur les réseaux de télécommunications optiques.
Dérouler, installer et fixer les câbles de télécommunications optiques.
Raccorder les câbles et câbler les dispositifs d'extrémité des réseaux de télécommunications optiques.

RNCP30980BC04 — Construire l'installation d'un client et la brancher sur un réseau de télécommunications optique

LISTE DE COMPÉTENCES

Tirer et fixer les câbles de branchement d'un réseau de télécommunications optique.
Installer et câbler les dispositifs d'extrémité optique de l'installation du client.
Mettre en service l'installation de télécommunications optique du client.
Secteurs d'activité et types d'emploi accessibles par le détenteur du titre :
Les entreprises des secteurs des télécommunications et des travaux publics : les câblo-opérateurs qui gèrent leurs propres réseaux de télécommunications et les entreprises sous-traitantes qui réalisent pour le compte de ceux-ci les dossiers d'étude et les chantiers d'installation de réseaux.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les entreprises des secteurs des télécommunications et des travaux publics : les câblo-opérateurs qui gèrent leurs propres réseaux de télécommunications et les entreprises sous-traitantes qui réalisent pour le compte de ceux-ci les dossiers d'étude et les chantiers d'installation de réseaux.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Installateur, monteur-raccordeur de :

- réseaux de télécommunications cuivre ;
- réseaux de télécommunications optiques (FTTH).

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Articles R. 4544-9 et R. 4544-10 du code du travail : habilitations électriques délivrées par l'employeur aux niveaux B0, H0 et BE Mesurage pour les réseaux de télécommunications ;

Articles R. 4323-55, R. 4323-56 et R. 4323-57 du code du travail : autorisation de conduite des plates-formes élévatrices mobiles de personnel de catégorie 1B.

S'il y a nécessité de réaliser des travaux en hauteur à l'aide d'échelles ou grimpettes, l'employeur doit également assurer au salarié une formation à l'utilisation des équipements (articles R. 4323-1 à R. 4323-3 et R. 4323-104 et R. 4323-106 du code du travail) ;

Réforme anti-endommagement 2018 : autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR), de niveau opérateur ;

Décret du 4 mai 2012 relatif aux risques d'exposition à l'amiante ; articles R. 4412-87 et R. 4412-117 du code du travail : attestation de compétences individuelle de catégorie opérateur de chantier, pour les travaux relevant de la

sous-section 4.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 133 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (17 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	B2X35 — Ouvriers en montage réseaux électriques et télécoms · tension 5/5 (Très élevée) B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	6 055
Jugés difficiles à recruter	57 %
Emplois saisonniers	7 %
Familles professionnelles (FAP)	B2X35 — Ouvriers en montage réseaux électriques et télécoms B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education)

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 248 €
Selon la branche	5 470 € – 7 565 €
Prise en charge	Branches concernées
7 248 €	Valeur par défaut · 204 branches
7 565 €	CPNE conjointes du bâtiment et des travaux publics, CPNE des industries de santé (CPNEIS), CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
7 552 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil
7 535 €	CPNEFP Commerce à distance

7 515 €	CPNE des Télécoms
6 800 €	CPNEFP de la branche des entreprises du bureau et du numérique (commerces et services)
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie
5 470 €	CPNEFP des commerces et services de l'audiovisuel, de l'électronique et de l'équipement ménager

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 29/07/2023

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP1264

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP37443

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/30980/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	18
Parcours menés à terme	19
Taux d'achèvement	106 %
Période	02/2022 – 06/2023

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	54
Montant total engagé	131 036 €
Coût moyen par dossier	2 427 €
Durée moyenne	132 h
Période	06/2020 – 06/2023
France compétences	70 %
France Travail	21 %
Reste à charge titulaire	9 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.